

ABONNEMENT

SAUMUR : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 MARS

ENFANT DE CHOEUR

Dans une dépêche du général Boulanger, que les journaux ont publiée ces jours-ci, on trouve, pour désigner M. Laguerre, cette curieuse qualification : « l'enfant de chœur ».

Il paraît, en effet, que ce jeune député n'a pas toujours été le radical fougueux que nous voyons aujourd'hui et que les vingt et quelques premières années de cet Eliacin se sont passées à l'ombre de l'autel.

A servir au grand-prêtre et l'encens et le sel.

Jusqu'à cet âge, sa seule notoriété et sa seule ambition consistaient à être président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et Préfet de congrégations pieuses. M. Laguerre n'est pas le seul de son espèce, et on pourrait citer parmi ceux qui nous gouvernent bon nombre de députés et d'anciens ministres qui ont eu de pareils débuts dans la vie et qui ont fait pareille fin.

Personne n'a oublié cet ancien ministre de l'intérieur, célèbre par son hostilité au 16 mai, qui a été longtemps, dans un département du nord, Président général des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Jules Roche, lauréat et espoir d'un établissement ecclésiastique, a porté la soutane et a été sur le point d'entrer dans les ordres.

Et, tout près de nous, M. Waldeck-Rousseau n'a-t-il pas fait par sa ferveur et sa componction l'édification du pensionnat des Enfants-Nantais ?

La députation républicaine d'Ille-et-Vilaine est composée, en partie, de gens qui ont dû leur élévation à la faveur du clergé capté par des démonstrations et des protestations hypocrites et par l'affection de dehors et de sentiments dont ils se sont empressés ensuite de se dépouiller.

De Freycinet à fait des pèlerinages à Lourdes ; et Boulanger lui-même a laissé à Besançon une grande réputation de piété.

Ce que l'on remarque dans la vie politique, on le rencontre dans la vie littéraire et dans toutes les carrières sociales.

Bon nombre d'écrivains ont commencé par des livres et des romans à l'usage de petites séminaires et des pensionnats de demoiselles qui sont devenus les champions du naturalisme, de la pornographie et de l'incrédulité.

Combien de jeunes hommes avons-nous connus qui occupent des postes élevés dans les administrations publiques et dans la magistrature parce qu'ils n'ont eu ni scrupules, ni vergogne, à une époque troublée où les démissions et les révocations créaient partout des vacances et ouvraient la porte de toutes les carrières !

Les Jésuites ont été chassés par leurs anciens élèves — souvent des boursiers, — et ce sont d'anciens thuriféraires et d'anciens enfants de chœur qui ont fermé les couvents et les chapelles !

C'est que, d'un côté, il y a l'opposition stérile et sans issue, la lutte âpre contre les idées du jour, le devoir obscur et besogneux ; de l'autre, le fait accompli, la foule, la vie facile, les honneurs et la fortune ; en un mot, le côté du manche !

Et quand les jeunes gens arrivent au rond-point de la vie, quand ils voient s'ouvrir devant eux les chemins à suivre, les uns âpres et rocailleux, les autres fleuris et faciles, quand ils flairent d'où le vent souffle et où le courant porte, s'ils n'ont des convictions profondes et le cœur fier et bien placé, leur choix est bientôt fait.

Triste époque que celle-ci et fertile en défections et en palinodies ! De quelque côté qu'on se tourne, on ne rencontre que des apostats et des transfuges ; et pour peu qu'on ait la trentième année et dix ans à peine d'expérience acquise, on est écœuré de la désinvolture et du cynisme avec lesquels les hommes brûlent ce qu'ils ont adoré et foulent aux pieds vingt années d'éducation et de principes chèrement achetés.

Etant donné le caractère positif et pratique de ce siècle et le prix que l'on attache à l'argent, je suis toujours tenté de crier à

ces gens qui font litière de leur jeunesse et de leur passé : « Si vous n'avez de la mémoire et de la pudeur, considérez donc au moins que cette éducation que vos pères ont tenu à vous donner représente vingt mille francs de dépenses ! Ayez au moins le respect de ces écus-là, si vous n'en avez pas d'autre ! »

Pauvres radoteurs que nous sommes ! Nous nous obstinons à morigéner nos contemporains et à crier : « Malheur à Jérusalem ! »

Nous y dépensons en vain nos forces, notre temps et nos deniers, alors qu'il eût été si facile pour nous comme pour tant d'autres de devenir conseillers à la Cour, avocats généraux ou... titulaires de bureaux de... tabac !

Oui, le présent appartient à ceux qui n'ont point de scrupules et qui savent renier leur passé. Mais on peut dire aussi que l'avenir leur appartient. Les renégats ne tombent jamais, ou bien se retrouvent toujours sur leurs pattes. Vienne le vent à tourner, les enfants de chœur d'hier, pour garder le pouvoir, deviendraient facilement les marguilliers de demain. — ROUXEL.

(L'Éclair, de Rennes.)

CANDIDATURE DE M. HERVÉ

Nous avons annoncé que notre éminent confrère, M. Edouard Hervé, avait accepté la candidature à l'élection législative du 25 mars que lui offraient les monarchistes des Bouches-du-Rhône. Voici la très nette circulaire que M. Edouard Hervé adresse aux électeurs de ce département :

« Electeurs,

« Mes amis des Bouches-du-Rhône m'ont fait un grand honneur : ils m'ont appelé dans ce beau département pour barrer le passage au candidat de la Commune et au candidat de l'indiscipline militaire.

« Ma candidature signifie donc résistance au désordre dans la rue et résistance au désordre dans l'armée.

« Elle signifie encore autre chose. « J'ai en face de moi un troisième candidat qui représente la République parlementaire.

« Or, la République parlementaire prouve tous les jours son impuissance. Elle est appelée à disparaître.

« On se demande déjà quel sera le gouvernement de demain.

« Quant à moi, qui n'ai jamais dissimulé mes préférences, je suis pour la Monarchie.

« Je la veux telle que l'a définie son légitime représentant, Philippe, comte de Paris.

« Je la veux traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, protectrice de nos libertés, respectueuse de la religion.

« La question de la forme du gouvernement se posera bientôt dans toute la France.

« Si vous croyez comme moi que la République parlementaire est condamnée à une fin prochaine, choisissez dès à présent entre la Monarchie, l'anarchie et la dictature.

« Edouard HERVÉ, de l'Académie française, directeur du Soleil. »

Voilà qui s'appelle ne pas mettre son drapeau dans sa poche. Cette attitude franche fait espérer que le temps de la politique purement conservatrice est fini, et qu'aux prochaines élections, des candidats ouvertement monarchistes se présenteront avec toutes chances de succès aux suffrages de leurs concitoyens.

Honneur à M. Hervé d'avoir pris cette initiative !

LA FIN

Le Radical s'inquiète de voir la République perdre du terrain au lieu d'en gagner. Il se plaint de voir que sa République a atteint l'âge critique et il ne sait pas comme elle en sortira.

Il s'écrie :

« Comment tout cela finira-t-il ? Nous

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FIN D'UN ROMAN

SUITE DE

L'Institutrice à Berlin

PAR M^{lle} MARIE MARÉCHAL.

« Elle l'avait décidé ainsi : je le croyais possible, et depuis deux ans, spectateur invisible de ses luttes, de ses souffrances, que je m'efforçais d'adoucir sans qu'elle s'en aperçût, je vivais, ou plutôt je végétais... la main sur mon cœur, pour l'empêcher de battre.

« Quand je sus qu'elle était seule à Méran, — je ne compte ni Frida, ni même cet argus aux sept yeux qu'on appelle Dorothée — je me sentis pris d'une irrésistible envie de la revoir. Je suis donc venu, mais je ne troublerai pas sa paix je te le jure. Ce n'est que de loin que je contemplerai ce beau lis penché, sans cesse prêt à se briser, mais que soutiennent l'amour divin et l'amour fraternel.

« Comme Raoul tarda à arriver ! Je ne doute pas, mon vieux Arnold, que tu n'aies fait le possible et l'impossible pour rejoindre l'ambassadeur de France, mais les heures sont longues.

« Il me tarda tant de la savoir heureuse, de

jouir de sa joie ! Depuis deux ans je n'aurai pas eu un pareil bonheur.

« Mais si, ingrat que je deviens ! Lorsque j'ai obtenu, à force de démarches, la nomination de Raoul au poste d'attaché militaire-adjoint à Berlin, j'espérais combler tous les vœux de Giselle, et, par conséquent, je me proclamais le plus heureux des hommes.

« Hélas ! j'avais compté sans les combinaisons infernales de ma tante de Gastein. Elle bair l'innocente Giselle, non-seulement de toute la haine qu'une Prussienne bien née croit devoir à la France, mais encore de toute la tendresse que je porte à la Française, de toute l'envie, de toute la cupidité qui se sont allumées et développées dans son cœur, depuis qu'elle craint que mon héritage ne lui échappe.

« Cette âme perverse ne connaît que l'argent. Elle avait jeté, dès l'origine, son dévolu sur ma fortune, et je le laissais faire par respect pour la mémoire de mon oncle, me contentant de la mépriser, elle ; mais depuis qu'elle a voulu se mettre entre moi et le bonheur rêvé, depuis qu'elle opprime de toutes ses forces la seule femme que je puisse aimer, j'ai dit : Halte-là !

« Mon testament est fait : Greppo, la servante dévouée, qui a consacré sa vie à ses jeunes maîtres, sera mon unique héritière, à la condition de laisser son avoir à Raoul et à Giselle. De cette

façon, ils ne pourront refuser cette fortune qui me semble, pour ma part, un fardeau inutile.

« Que la guerre vienne, — et avec l'état d'ébranlement de l'Europe, on peut s'attendre à tout — qu'une balle atteigne au cœur, à la tête ou dans toute autre partie vitale, le dernier des Kastow ; voilà M^{me} Greppo, dame et maîtresse de mes domaines de Stockelberg, de Siebenich, de Greiffenstein et autres lieux.

« Je ne puis m'empêcher de rire, — et d'un très mauvais rire — à la pensée de la figure que ferait ma tante en écoutant lire un pareil testament.

« Que d'anathèmes contre cet indigne neveu ! Que d'injures à sa mémoire !

« Par contre, quel épanouissement sur l'honneur, sur l'excellent visage de Greppo !

« Elle ne m'a jamais vu, la digne créature, mais moi je n'ai pu résister à l'envie de faire connaissance avec elle. Grâce à une importante commande de tapisserie, tout un ameublement pour mon château de Stockelberg, imaginé lors de mon dernier voyage à Paris, je suis entré dans les bonnes grâces d'une certaine M^{me} Bourgeois, maîtresse du Mouton.

« Cette enseigna est sans doute un hommage rendu aux doux animaux qui fournissent à l'industrie la meilleure toison. Donc, je suis au mieux avec le Mouton. J'y ai mes grandes et petites entrées. Je

passerai pour un original, un maniaque qui ne s'en fie qu'à lui, qui veut voir par ses yeux, entendre par ses oreilles, mais qui, toujours par suite de la bizarrerie de son caractère, tient à rester incognito.

« C'est donc, pour ainsi dire, par le trou de la serrure que j'ai vu M^{me} Greppo, — Greppo, comme disent tout court Giselle et Raoul.

« Mon ami, je puis tout te confier, parce que je sais que tu es incapable de le moquer de moi. Eh bien ! j'ai été plus ému qu'à mon premier grade en me trouvant à deux pas de cette excellente femme, protectrice et mère de l'enfance abandonnée de Giselle.

« J'ai contemplé avec vénération ces mains vaillantes qui ont su gagner, non-seulement le pain quotidien, mais encore un avenir honorable pour les orphelins du comte de Mergy.

« Si Giselle est aujourd'hui la plus charmante, la plus accomplie des femmes, ce n'est pas seulement à Dieu qu'elle le doit, à la nature exceptionnelle dont il l'a dotée, aux dons qu'il lui a départis ; mais encore aux veilles de Greppo. Digne créature ! Arnold, elle tient une place importante dans mes châteaux en Espagne, et si jamais Giselle devient comtesse de Kaslow, comme tu persistes à le croire, je ferai à Greppo un sort digne d'envie.

« En attendant, elle monte une sorte de petit

espérons encore qu'il se formera un grand parti de gens de bon sens, et qu'ils arriveront à avoir le dessus. Le meilleur moyen de fêter l'anniversaire de 89 serait d'établir enfin dans ce pays un régime qui ait le sens commun. C'est ce qui, à ma connaissance, ne s'est pas encore vu.

Ainsi, depuis que les républicains sont au pouvoir, ils ne sont pas encore parvenus non point à établir un régime fort et stable, économique et prospère, mais ils n'ont même pas trouvé le moyen de faire quelque chose qui ait le sens commun. Quel aveu !

QUESTION BOULANGER

La question Boulanger entre dans une nouvelle phase. Au point de vue militaire, elle a pris un tel caractère de gravité, que chacun attend la décision du conseil d'enquête, avec une impatience facile à comprendre. Ce conseil se réunira aujourd'hui sous la présidence du général Férier.

Au point de vue politique, la question s'embrouille.

Dans un manifeste violent, le comité dit de protestation nationale qui s'était formé pour soutenir partout la candidature du général Boulanger, vient de changer ses batteries. Après avoir déclaré qu'il ne céderait devant aucune considération, il s'est subitement réuni avant-hier soir et il a décidé le retrait de la candidature du général Boulanger, posée déjà dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Aisne. Qu'est-ce qui a décidé le comité Laguerre-Laisant-Rochefort-Mayer à agir ainsi ? Est-ce qu'il avait reçu de mauvaises nouvelles des départements ? Est-ce que le général a craint d'avoir été trop loin et a voulu comparaître devant le conseil d'enquête avec cette considération en sa faveur ? Peut-être a-t-on tenu compte de ceci et de cela. Toujours est-il que la candidature du général Boulanger est retirée, — pour le moment. On la reprendra après la décision du conseil d'enquête.

Nous avons sous les yeux une lettre d'un « pioupiou » au général, distribuée par milliers dans la rue. Cette lettre est un appel à la dictature et à l'insurrection contre les pouvoirs publics. Qui fait les frais de cette publicité révolutionnaire ? Voilà quelques-unes des mille considérations qui alimentent les conversations animées des couloirs.

La France publie la dépêche suivante de Clermont-Ferrand :

« Je suis en mesure de vous assurer que, dans le cas où le conseil d'enquête répondrait affirmativement aux questions qui lui seront soumises et où le général serait mis à la retraite, il serait décidé à accepter le mandat de député dans un département quelconque, afin de pouvoir dire à la tribune tout ce qu'il pense de l'attitude prise à son égard.

« Il donnerait rendez-vous aux élections de 1889 à tous ceux qui tremblent devant un plan de dictature imaginaire, et après leur avoir dit leurs vérités, il démissionnerait. »

atelier qui lui permet de gagner des journées doubles et triples.

« Le noble étranger est pressé; il ne s'inquiète que du temps, sans regarder à l'argent, a dit Mme Bourgeois à sa travailleuse. Hâtez-vous donc, vous serez bien payée.

« Les petits yeux verts de Greppo ont brillé comme deux escarboucles derrière ses lunettes.

« Gagner beaucoup d'argent, c'est là son rêve ! Elle amasse sou à sou, paraît-il, pour libérer Giselle.

« Et quand je pense que sans la volonté de fer de cette douce enfant, je pourrais d'un trait de plume lui rendre sa liberté. Un mot à mon banquier, une acceptation de sa part à elle, et je la verrais dire adieu à cette odieuse servitude qui enchaîne sa jeunesse...

« Mais pour en revenir à Greppo, elle a tiré de son sac une lettre précieusement renfermée sous double enveloppe. Je n'ai pas eu de peine à reconnaître sur l'adresse l'écriture de Giselle, cette écriture nette et franche dont j'ai tant de fois contemplé les caractères simples et élégants sur les devoirs de Frida.

« Il y a là bien des choses pour vous, ma chère Bourgeois, a-t-elle dit à la maîtresse du Mouton.

« Puis en faisant semblant de chercher dans les quatre pages le paragraphe destiné à son inter-

INFORMATIONS

FAUSSE NOUVELLE

Plusieurs journaux ont annoncé que le Président de la République commencerait le 25 avril la série de ses voyages officiels et qu'il visiterait, à partir du 27, le département du Nord. On ajoutait qu'il irait à Lille, Hondschoote, Bergues et Dunkerque, puis à Valenciennes, à Maubeuge et à Bruxelles. L'escadre de la Manche devait le saluer à Dunkerque.

Rien de tout cela n'est vrai, et nous avons eu raison de ne pas mentionner ces bruits.

Si ce voyage, encore très problématique, était entrepris, ce ne serait certainement pas aux dates fixées.

M. Carnot n'a pris aucune décision au sujet des invitations sans nombre qu'il reçoit chaque semaine, et le cabinet de la Présidence a toutes les peines du monde pour répondre à chacune d'elles.

Avant-hier, une nouvelle requête a été présentée: c'est la commission du centenaire de la fameuse assemblée de Vizille qui vient convier le chef de l'Etat à l'inauguration d'un monument. Ledit monument est élevé à la gloire des représentants des trois ordres du Dauphiné qui ont, les premiers, affirmé les droits de la nation et préparé la Révolution française.

Cette inauguration aura lieu le 24 juillet prochain.

Actuellement, onze cent quatre-vingt-huit municipalités ont invité M. Carnot.

La République serait-elle en danger ?

Le conseil général de « la Ligue pour la défense de la République » a constitué son comité exécutif comme suit :

Basly, Camélinat, Planteau, Dumas, députés; Alph. Humbert, Ed. Vaillant, conseillers municipaux; Aconin, Boussaguel, Gabriel Deville; E. Eudes, E. Fournière, A. Goullé, J. Guesde, Jaclard, Elie May, docteur Merry, Mijoul, H. Place, Rouillon, docteur Susini, René Vaillant.

Le comité exécutif a délégué au secrétaire les citoyens Elie May, Henri Place et René Vaillant.

Le Pays publie la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Robert Mitchell, Je ne veux pas remercier nos amis de la Gironde sans vous féliciter de votre discours.

« L'accueil qui vous a été fait, ainsi qu'à M. d'Ornano, doit nous donner confiance.

« C'est en unissant sur le terrain plébiscitaire tous les hommes soucieux de l'avenir que nous arriverons à rendre à la France un gouvernement réparateur.

« Croyez, mon cher Monsieur Mitchell, à mes meilleurs sentiments.

« VICTOR NAPOLEON. »

Voici maintenant les commentaires qu'il y ajoute :

« Lorsque nous opposons à la ligue conservatrice l'union plébiscitaire, nous sa-

locutrice, elle s'est mise peu à peu à lire la lettre d'un bout à l'autre.

« Lettre délicieuse où respire à chaque ligne, à chaque mot, l'âme tendre et reconnaissante de Giselle.

« J'écoutais ravi. Par une ambition déraisonnable, il me semblait que j'allais tout à coup entendre mon nom.

« Hlas ! Je suis bien loin de sa pensée comme de sa plume, sans doute.

« Raoul tenait la plus grande part des quatre pages, puis Greppo arrivait ensuite. Giselle reprenait un à un les détails de la naïve correspondance de sa vieille amie, et je m'émerveillais de voir comment cette héroïque enfant pouvait, sans mentir, faire croire au bonheur dont elle jouit dans la maison de ma tante.

« Quand ma commande de tapisserie ne me servirait pas à autre chose qu'à m'avoir fait entendre cette lecture, je ne croirais pas avoir perdu mon temps.

« Tout ce que j'avais su de Giselle jusqu'à ce jour, il m'avait fallu le deviner. Sa réserve est si grande que ses qualités de cœur et d'esprit semblent transparentes malgré elle; mais que de choses exquises gardées au fond de cette âme, comme fait de son parfum la fleur discrète qui ne se plaît qu'à l'ombre !

vions que nous étions approuvés par S. A. I. M^r le prince Victor-Napoléon.

« La lettre que l'on vient de lire élargit notre terrain électoral, ouvre un champ plus vaste à l'action de notre parti.

« Le choix de nos alliances ne doit plus être déterminé par le seul souci de la commune défense; protéger ce qui demeure encore debout des institutions que chacun devrait respecter ne saurait désormais suffire. Il nous faut poursuivre un but plus précis, restituer au peuple sa souveraineté si longtemps usurpée, et pour cette suprême bataille nous accepterons tous les concours, nous accueillerons tous les hommes de bonne volonté. »

Est-ce qu'il entend désigner ainsi M. Boulanger et les boulangistes ?

Le doute n'est pas permis.

LES SAINT-SIMONIENS

La mort de M. le sénateur Carnot ramène en mémoire le saint-simonisme. On sait généralement qu'à la mort du comte de Saint-Simon, en 1825, il se trouva une vingtaine de disciples ardents et convaincus qui se mirent à prêcher un socialisme mystique selon une conception nouvelle du monde.

Parmi eux, quelques-uns sont devenus célèbres et ont eu un moment une haute situation en France, comme Pierre Leroux, Hyppolyte Carnot, Armand Carrel, Emile Pereire, Enfantin, Bazard, Blanqui, Adrien Chenot, Toussaint, Jean Reynaud, Edouard Charton et Charles Lemonnier.

La mort de M. Carnot réduit à deux le nombre des saint-simoniens : M. Edouard Charton, membre de l'Institut et sénateur, et M. Charles Lemonnier, président-fondateur de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, dont le siège est à Genève.

Il paraît que M. H. Carnot, qui a présidé plusieurs séances du Sénat en qualité de doyen d'âge, n'était pas le véritable doyen d'âge.

Le plus âgé des membres du Luxembourg est M. Kolb-Bernard, né en 1798; mais ses infirmités l'empêchent de siéger depuis plusieurs mois.

Les sénateurs les plus âgés sont désormais : le comte de Bondy (droite), né en 1802; M. Feray (gauche), né le 24 mai 1804; M. Schœlcher (gauche) né le 14 juillet 1804, et M. Goutay (gauche), né le 24 novembre 1804.

LE MARÉCHAL DE MOLTKE

Après la figure de M. de Bismarck, en est-il une plus antipathique à tout Français que celle de l'homme qui fut l'organisateur de nos défaites et en qui s'incarne encore aujourd'hui le génie de l'armée, sinon la plus puissante, au moins la mieux organisée de l'Europe ? Cet homme étrange à 87 ans, et pourtant il semble toujours aussi redoutable que pouvait l'être le jeune général Bonaparte. Concentré sur les choses de la guerre et sur les sciences qui la préparent,

« Le temps est au beau; aussi, quatre fois par jour, je vois passer sous ma fenêtre Giselle et son élève.

« Elles doivent se diriger généralement vers la campagne, car elles rentrent chargées d'un butin qui ne se trouve pas dans les deux promenades à la mode.

« Il y a de tout dans la moisson de Frida, dont l'inévitable Dorothea porte en maugréant la majeure partie: la gentiane bleue, le saxifrage, la violette au doux parfum, l'œillet des montagnes au rouge vif, à la senteur poivrée, se mêlent à la primevère rose, aux touffes d'azur des myosotis, à la collerette blanche de la marguerite: de quoi remplir cinquante boîtes de botaniste.

« La mignonne enfant en porte une en bandoulière, proportionnée à sa taille. C'est là qu'elle met sa réserve favorite, du foin parfumé dont elle gratifie au retour une jolie chèvre des Alpes, attachée devant l'hôtel, au milieu d'un assez misérable gazon.

« Grâce à la chèvre, j'entends quelquefois pendant tout un quart d'heure les causeries de l'élève et de l'institutrice. Naïvetés délicieuses d'une part, raison exquise, leçons charmantes de l'autre. »

(A suivre.)

son esprit ne s'est pas consumé prématurément au creuset de la politique; sa puissante et saine nature a résisté à tous les assauts. Lorsqu'on regarde ce profil de camée aux joues glabres, aux lèvres minces et serrées, à l'œil fixe et dur, le front recouvert de cette casquette sans galons, si différente des coiffures brodées et théâtrales en usage dans d'autres armées, et qui le fait ressembler à un de nos invalides, le souffle des grandes guerres napoléoniennes hérisse notre chair et on éprouve une véritable intuition de la philosophie de l'histoire, cet éternel recommencement.

De Moltke a été, en effet, un élève de Napoléon; car, chose étrange, il était réservé à l'armée prussienne seule de retenir, de conserver la grande tradition napoléonienne dans toute sa force et dans toute sa fécondité.

Après être resté longtemps attaché à la forme de la bataille parallèle, à la bataille d'usure successive, où le général s'en remet à l'adversaire et aux circonstances du soin de le diriger, le Grand état-major allemand a adopté résolument la bataille-manœuvre et se borne à présenter un masque au début d'une affaire pour jeter brutalement le poids de ses masses, à l'heure qu'il lui plaît, au point qu'il a marqué, sur les lignes amincies d'un adversaire désorienté.

L'honneur en revient tout entier à M. de Moltke; raconter l'existence d'un pareil stratège était donc fait pour tenter une plume même française.

Mais un historien de grande envergure pouvait seul entreprendre et mener à bien une tâche aussi ingrate. L'auteur anonyme du « Maréchal de Moltke » a prouvé qu'il était de taille à se mesurer avec un pareil modèle. Officier d'état-major lui-même, il montre un talent d'observation semblable à celui que manifestait M. de Moltke dans sa jeunesse. Puisse-t-il être un jour, à notre avantage, l'émule du terrible adversaire qui alors, sans doute, aura disparu !

Ce que tous les officiers liront avec une religieuse attention et sans idée de critique, c'est la biographie si habilement présentée du maréchal de Moltke, d'abord les voyages de sa jeunesse, qui revivent dans des livres trop peu connus.

À la fin de l'année 1846, M. de Moltke, devenu général, traverse l'Espagne et rencontre une colonie allemande à la Caroline. Vainement on eût essayé d'y surprendre un seul vestige de la langue allemande. Cette disparition si complète de l'idiome original lui tient au cœur, et il fait cette constatation mélancolique :

« Partout où ils se présentent, nos compatriotes font les meilleurs colons, les sujets les plus soumis, les travailleurs les plus infatigables, seulement ils cessent d'être Allemands. Ils deviennent Français en Algérie, Russes en Courlande, Américains au Mississippi, Espagnols dans les Sierras. Qui, ils renient les liens brisés d'une patrie évanouie. »

Ainsi, pour le futur conquérant de l'Alsace et de la Lorraine, les Alsaciens avaient déjà cessé d'être Allemands; ils étaient devenus Français ! Qui eût soupçonné cette réputation spontanée de la thèse gallophobe si furieusement soutenue depuis un demi-siècle par les pédants et les reptiles d'outre-Rhin ?

INCENDIE D'UN THÉÂTRE en Portugal

Lisbonne, 22 mars.

Un incendie considérable a totalement détruit, mardi soir, le théâtre Baguet, à Porto.

Le sinistre est dû à un accident de gaz qui s'est produit pendant le dernier acte de la représentation.

Un grand nombre de spectateurs qui n'ont pu gagner les portes de sortie se sont précipités par les fenêtres dans la rue.

Plusieurs personnes sont mortes asphyxiées, d'autres écrasées. Quelques-unes tombaient le sang en sortant.

Les artistes se sont enfuis avec leurs costumes de théâtre.

On a trouvé des cadavres sur la scène et dans les loges.

La plupart des victimes étaient des spectateurs des troisièmes loges et des galeries.

Des familles entières ont péri.

À l'heure actuelle, on évalue le nombre des morts à 80.

L'incendie du théâtre a commencé de la même façon que celui de l'Opéra-Comique.

de Paris; mais, ici, un machiniste a cherché à localiser le sinistre en coupant une corde qui est tombée tout enflammée sur la scène.

On jouait une opérette portugaise et un ballet espagnol.

L'artiste pour lequel la représentation avait été organisée a perdu sa fille dans le sinistre; celle-ci se trouvait parmi les spectateurs.

Tout ayant été perdu dans les flammes, jusqu'aux costumes et bijoux des actrices, le bénéficiaire a naturellement perdu tout le produit de la recette, laquelle, étant donné le grand nombre de spectateurs, avait été considérable.

Des scènes affreuses se sont produites aux portes de sortie, qui, pour la plupart, étaient fermées; comme dans le terrible incendie de Paris, des luttas sanglantes ont eu lieu et des corps enlacés, couverts de blessures et de meurtrissures, ont été retrouvés.

L'affolement des spectateurs était tel, que ceux qui parvenaient à se dégager des étreintes foulaient aux pieds les malheureux qui avaient roulé par terre.

On travaille activement à déblayer les débris où l'on découvre à chaque instant de nouveaux débris humains carbonisés.

Des ouvriers payés par la municipalité travailleront toute la nuit à la lumière électrique.

Une odeur fétide se dégage déjà des débris et l'on est obligé d'employer des désinfectants pour permettre aux ouvriers de continuer leur sinistre besogne.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 mars.

Grande fermeté sur nos rentes qui conservent depuis plus de trois semaines une excellente tenue: 3 0/0, 82.07; 4 1/2 0/0, 107.05.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,381. Les obligations communales et foncières des diverses séries conservent un bon courant de demandes, principalement celles dont les cours n'ont pas encore atteint le pair, et qui laissent ainsi une marge suffisante de bénéfices.

La Société Générale se tient toujours à 433. Les bilans de cette société accusent toujours des excédents de recettes considérables. Il a été décidé, contrairement à ce qui a été fait les années, que le dividende de 12.50 serait diminué de l'impôt.

Les Dépôts et Comptes courants sont à 600. Le bilan au 29 février est supérieur de près d'un million à celui du 31 janvier. Cet accroissement est fourni par les divers comptes de chèques à sept jours, etc., dont l'emploi se retrouve au portefeuille français.

Nous avons déjà signalé le « Placement dotal » combinaison spéciale de la Compagnie d'assurances sur la vie l'Abelle, en vue de constituer une dot pour les enfants. Cette combinaison ne doit pas être confondue avec les toniques qui ont causé tant de mécomptes et n'ont rien de commun avec l'assurance sur la vie.

L'action de Panama clôture à 278. Les obligations ont un peu repris sur leurs cours précédents, parallèlement aux actions. Un avis de la compagnie prévient les souscripteurs qu'il aura été effectué du 22 au 26 mars à la caisse où leur souscription a été faite, le versement de 100 francs prévu à la répartition.

C'est le 5 avril que les actionnaires de l'Assurance Financière nomment leur nouveau directeur. Le bilan de la Société des Immeubles de France pour l'exercice dernier donne un excédent de 1 million 767 mille francs.

La Société des Métaux est bien tenue de 1.115 à 1.130. La Transatlantique s'inscrit à 520. Le Comptoir d'Escompte s'inscrit à 1,032.50.

NOUVELLES MILITAIRES

LES COMMANDANTS DE CORPS D'ARMÉE

On lit dans le Gaulois :

« Le ministre de la guerre prépare un important mouvement parmi les commandants de corps d'armée. Il paraîtra aussitôt après le vote de la loi de finances par le Sénat.

« On se rappelle que le général Schmitz fut mis en disponibilité par le général Boulanger. Après deux ans d'attente, l'ancien commandant du 9^e corps sera sans doute pourvu d'une mission en même temps que les généraux Février, Lewal et Wolff seront mis à la retraite pour limite d'âge.

« Le ministre hésite à donner au général baron Berge le commandement du 8^e corps; le général Février réclame pour lui succéder le général Jamon, qui a commandé au Tonkin après le général Warnet, divisionnaire du 24 octobre 1885.

« Si le général Berge était choisi, le général Warnet demanderait à quitter Clermont et à le remplacer au 16^e corps à Montpellier.

« Le général de Galliffet semble désigné pour succéder, à Amiens, au général Lewal.

« Si le budget est voté en temps utile, ce grand mouvement sera arrêté le 4 avril; il coïncidera avec l'admission au cadre de réserve du général Bézard, qui commande la division de Perpignan.

« Le général Ferron pouvait y être compris, d'après certains on-dit. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE. — La température s'élève lentement. Le thermomètre, qui était hier matin à 4 degrés au-dessous de zéro, était ce matin à 1 degré au-dessus. Mais le baromètre baisse et la pluie menace. Le vent, qui souffle du sud-ouest, est toujours glacial.

Serait-ce enfin le signe d'un dégel certain? Tout le monde le désire vivement. Le bulletin de l'Observatoire le fait espérer.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de M. Paul de Cassagnac sur les raisons qui ont déterminé le gouvernement à mettre M. le général Boulanger en non-activité).

Pour l'adoption: 339. — Contre: 82.

MM. Berger, Fairé, de La Bourdonnaye, général Lacrosette, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves, se sont abstenus.

M. Berger, porté comme s'étant abstenu dans le scrutin du 19 mars sur l'ordre du jour pur et simple (interpellation de MM. Cordier, Duvaux et Mézières), déclare qu'il a voté contre.

M. le général Lacrosette s'est fait inscrire au groupe de l'Union des Droites et à celui de l'Appel au Peuple.

On sait que la Chambre compte parmi ses membres un M. de Lacrosette (Henri de Lacrosette), député de Saône-et-Loire, appartenant à l'extrême-gauche. Le nom du nouveau député de Maine-et-Loire s'écrit Lacrosette tout court, comme en fait foi du reste l'Annuaire militaire depuis 1844 jusqu'en 1888 inclus. C'est donc par erreur que, ces jours derniers, l'Officiel a fait précéder de la particule le nom du général Lacrosette, assez universellement connu, cependant, pour l'une de nos principales gloires militaires.

D'ailleurs, pour son élection, les bulletins et circulaires du général Lacrosette ne portaient point la particule.

LE Stabat Mater DE ROSSINI

Une solennité musicale est annoncée pour dimanche prochain, jour des Rameaux, à l'église Saint-Pierre.

Pendant les vêpres, le Stabat Mater de Rossini sera exécuté par plusieurs artistes et amateurs de notre ville. Il est inutile de faire l'éloge de cette belle musique, l'une des plus merveilleuses conceptions du célèbre compositeur.

MUSIQUE DES ÉCOLES COMMUNALES DE SAUMUR

Dimanche prochain, jour des Rameaux, à 3 heures 1/2, la Musique des Ecoles communales exécutera, dans le Jardin des Plantes, les morceaux suivants :

1. La Côte Saint-André, marche... BLÉGER.
2. Alcega, polka-mazurka... AVON.
3. Le Renard et la Cigogne, chœur à 3 voix... RAIMBAUD.
4. La Muette de Portici, fantaisie... AUBER.
5. Les Pifférari, chœur à 3 voix... LÉO DELIBES.
6. Frisolinette, polka... CLOUET.

Protection agricole

Il y a un an à peine, le Parlement, voulant donner à notre agriculture une preuve de sa sollicitude, vota une surtaxe de 5 fr. par 100 kilos sur les blés de provenance étrangère. Cette surtaxe, bien que fort légère, était cependant d'une réelle utilité pour nos producteurs de blé français, qui, écrasés par la concurrence des blés d'Amérique, de l'Inde ou du Danube, sont sur le point d'abandonner une culture dont le rendement est à peu près nul, quand elle n'est pas onéreuse. La loi de protection fut votée à une assez forte majorité.

Eh bien, la volonté manifestée par le Parlement de protéger l'agriculture a été en partie éludée, et, grâce à une combinaison de tarifs de chemins de fer, la taxe de douane se trouve réduite dans une très notable proportion. Et, chose surprenante, et même inconvenante, c'est sur le réseau des chemins de fer de l'Etat, c'est-à-dire sur un réseau où les tarifs sont dans la main des ministres du commerce et de l'agriculture, que cette anomalie s'est produite.

Les tarifs appliqués au transport des blés étrangers qui arrivent dans les ports de Rochefort, La Rochelle, Tonnay-Charente et les Sables, sont de 24 0/0 inférieurs à ceux des autres réseaux. De la sorte, les blés étrangers, au lieu de débarquer à Nantes, au Havre, à Bordeaux, ou dans nos autres ports, affluent aux quatre ports desservis par le réseau de l'Etat, et, de là, pénètrent dans l'intérieur de la France, grâce aux tarifs réduits, qui compensent fortement les surtaxes de douane.

Nous signalons ce fait à nos producteurs de blé. Comme le réseau de l'Etat est en perpétuel déficit, il se trouve donc que c'est avec leur argent, à eux contribuables, que l'on favorise la concurrence des blés étrangers. Si l'une des grandes Compagnies de chemins de fer s'était permis pareille chose, on n'aurait pas assez d'anathèmes pour la condamner.

Notons aussi que ces tarifs constituent un privilège en faveur des quatre ports ci-dessus nommés, au détriment des autres villes maritimes, desservies par d'autres réseaux.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Le service du transport des dépêches en voiture de Linieres-Bouton à Parçay est mis en adjudication.

Les personnes qui désireraient prendre connaissance des conditions et charges de l'entreprise pourront se présenter aux bureaux de Parçay ou de Noyant, entre 40 heures du matin et 4 heures du soir, jusqu'au 31 mars.

CAISSE POSTALE D'ÉPARGNE. — Opérations effectuées dans le département de Maine-et-Loire pendant le mois de février 1888 :

Versements reçus de 1,155 déposants, dont 221 nouveaux, 165,629 fr. 86. — Remboursement à 310 déposants, dont 60 pour solde, 75,521 fr. 70. — Excédent des versements, 90,108 fr. 16.

L'IMAGERIE DANS LES CASERNES

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux chefs de corps la note suivante visant surtout les portraits du général Boulanger :

« Je suis informé que, dans quelques corps et établissements, on permet aux hommes de troupes de décorer les murs des chambres de placards ou emblèmes sur lesquels figurent des personnalités n'appartenant pas au gouvernement.

« Je vous prie de donner des instructions aux directeurs de ces corps et établissements pour qu'ils fassent enlever des chambres et lieux de réunion de la troupe les images ou emblèmes n'ayant pas un caractère réglementaire.

« Les sous-officiers doivent seuls être autorisés à avoir dans leurs chambres les portraits de leur famille, de leurs amis ou des chefs avec lesquels ils ont eu des relations personnelles.

« Prière de donner des ordres pour que les prescriptions ci-dessus reçoivent leur exécution. »

LA REVUE TRIMESTRIELLE. — En raison des permissions de Pâques, la revue trimestrielle d'avril aura lieu le samedi 4 & avril au lieu du samedi 7 du même mois.

CLÔTURE DE LA CHASSE À COURRE. — Par arrêté préfectoral en date du 16 mars 1888, la clôture de la chasse à courre, qui devait avoir lieu dans le département de Maine-et-Loire le 4^e avril prochain, est prorogée jusqu'au 15 avril au soir.

LE LAIT EN MAINE-ET-LOIRE. — Il résulte d'une statistique récente que le produit du commerce du lait en Maine-et-Loire s'élève à environ 20 millions de francs par an.

CONCOURS MUSICAL DE NIORT. — Les chefs de musique des 66^e, 77^e et 135^e de ligne sont autorisés par le général commandant le 9^e

corps, à faire partie du jury dans le concours d'orphéons, harmonies et fanfares qui aura lieu les 20 et 21 mai prochain à Niort.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS

Paris, 23 mars, 1 h. 10, soir.

Le conseil des ministres arrêtera demain la fixation de la discussion de l'interpellation Gaillard. La majorité du Conseil tend pour la date de lundi ou mardi, après les résultats connus des élections de dimanche.

Le général Boulanger n'est pas arrivé à Paris. Le conseil d'enquête ne se réunira donc pas aujourd'hui.

M. Flourens, à la suite du rapport peu favorable de M. Dauterme sur les contre-propositions italiennes, va insister diplomatiquement pour des concessions plus sérieuses.

Nous apprenons que depuis plusieurs jours on vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, à la suite de baisse de prix :

Le Sucre, 4 fr. 05 le kilog.;
Le Café grillé, 2 fr. 30 le 1/2 kilog.;
La Bougie, 0,05 cent. de moins par paquets sur toutes les sortes;
Les Petits pois et Haricots verts, 0,50 cent. la boîte;
Le Savon blanc extra, 0,30 cent. le 1/2 kilog.

Les Propriétaires de la Maison de Vente à Crédit par Abonnement

L'ÉPARGNE POPULAIRE

3 et 5, rue Plantagenet, Angers

87, rue d'Orléans, Saumur,

Ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que par suite de la réorganisation complète de leur Maison et de la création de plusieurs Rayons, ils feront, à partir du 10 MARS, subir à toutes leurs Marchandises une baisse de prix assez importante pour défer toute concurrence.

Complets Haute Nouveauté, depuis 33 fr.

LE VIN AROUD & LA VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^{ce}, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ce}.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 24 et dimanche 25 mars,

Les Amours du Diable, opéra féerique à grand spectacle, avec costumes et décors nouveaux. Grande mise en scène.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÈRE

DIMANCHE 25 Mars 1888,

ADIEUX DE LA TROUPE DE COMÉDIE

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Au bénéfice de M. MOLIVIER, 1^{er} comique

LE COURRIER DE LYON

Drame en 3 actes,

par MM. Moreau, Siraudin et Delacour.

LA SOURIS

Comédie en 1 acte, de Desrosiers.

Jouée par M^{me} Molivier et M. Roux.

INTERMÈDE, par M. Molivier.

ORDRE : 1. La Souris; 2. Le Courrier de Lyon;

3. Intermède.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/5.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^r LE BARON, notaire à Saumur (Maine-et-Loire), et de M^r COLLIN, notaire à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

LICITATION ENTRE MAJEURS
Avec admission d'étrangers

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le Jeudi 29 mars 1888,
à midi,

En l'étude et par le ministère de M^r LE BARON, notaire à Saumur,

DEUX MAISONS

Situées à Nancy (Meurthe-et-Moselle),

Appartenant à M. et M^{me} CHAGNEAUD,

L'une rue des Quatre-Eglises, n^o 71, sur la mise à prix de... 25.000 fr.

L'autre, rue Isabey, n^o 61, sur la mise à prix de... 33.000 fr.

On adjugera même sur une seule enchère.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^r LE BARON ou à M^r COLLIN. (179)

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

De six pièces, au premier ou au second.

Route d'Angers, en face la gare.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CANARD.

Par ordre de M. le juge-commissaire de la faillite du sieur Canard, brasseur à Doué-la-Fontaine, dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par provision, sont convoqués à se réunir le mercredi 4 avril 1888, à 9 heures du matin, en l'une des salles du Tribunal, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la

gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic. (182) Le Greffier, GAUTIER.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1888,
UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^r AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

UN MÉNAGE demande place, le mari comme cocher et la femme comme cuisinière. (132)

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successieur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM les Ecclésiastiques.

EPICERIE PARISIENNE

MAISON IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier, Saumur.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

SUCRE, 1^{er} choix, cassé ou en pains, le kilog. 1 05
— cassé régulier, le kilog.... 1 15
CAFÉ GRILLÉ, bonne qualité, le 1/2 kilog.. 2 40
— 1^{re} qualité, — 2 60
— extra, — 2 80
— mélange supérieur — 3 »

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

DENTS
Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 MARS

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	82 05	82 05	Est	795	795	Obligations.			Gaz parisien	530 50	533
3 % amortissable	80 95	80	Paris-Lyon-Méditerranée	1268 75	1268 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	529	533	Est	391 75	393
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1180	1182 50	— 1865, 4 %	522	524	Midi	400	399
4 1/2 % (nouveau)	166 90	167 05	Nord	1542	1543 75	— 1869, 3 %	412	411	Nord	407 50	407
Obligations du Trésor	514	512	Orléans	1345	1342 50	— 1871, 8 %	403	401	Orléans	400 50	401 25
Banque de France	3550	3480	Ouest	900	900	— 1875, 4 %	524	523 50	Ouest	399 50	400
Société Générale	452 50	455	Compagnie parisienne du Gaz	1411 25	1410	— 1876, 4 %	526	526	Paris-Lyon-Méditerranée	397 50	397
Comptoir d'escompte	1032 50	1030	Canal de Suez	2140	2135	Bons de liquid. Ville de Paris	531	531	Paris-Bourbonnais	396	396 25
Crédit Lyonnais	580	580	C. gen. Transatlantique	530	520	Obligations communales 1879	479 75	478 75	Canal de Suez	597	600
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1377 50	1380	Russe 5 0/0 1870	96 50	97	Obligat. foncières 1879 3 %	487	487	Panama 6 0/0	353 75	350
Crédit mobilier	310	312 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	382 50	384			
Canal Intér.-Panama	282	280									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 46	8 34
Saumur(état)	6 50	8 37	10 44	—	4 26	8 45	—
Nantillyhalte	7 03	8 48	10 52	—	4 32	8 41	—
Varr.-Chacé	7 09	8 54	11 02	—	4 40	8 56	—
Brezé-s.-Cyr	7 17	9 02	11 11	—	4 48	9 08	—
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 66	4 55	9 08
— (dép.)	2 34	7 33	9 24	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	2 53	7 48	9 39	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	8 10	—	—	—	2 52	—	9 52
Poitiers	16 33	—	—	—	5	—	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	4 16	8 34	—	—
Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	—
Nantilly	8 37	4 20	8 43	—
Montreuil(a)	9 10	4 55	9 08	—
— (dép.)	9 29	5	9 20	—
le Valdenay	9 40	5 11	9 31	—
Baugé	9 50	5 20	9 42	—
Doué	9 57	5 27	9 51	—

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7
Vivy	8 10	12 09	3 17	5 54	—	—
Blou	8 19	12 18	3 26	6 03	—	—
Vernantes	8 32	12 31	3 39	6 14	—	—
Noyant-Méon	8 59	12 59	3 13	4 04	6 38	11 41
Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS							
STATIONS	Dir. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Dir. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 39	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05
Les Rosiers	7 19	9 18	12 17	3 52	6 42	—	—
St-Clément	7 26	—	12 24	3 59	6 29	—	—
St-Martin	7 33	—	12 31	4 07	6 36	—	—
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24
— (dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 30
Varennes	8 03	9 4	1 01	4 43	7 06	—	—
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 40
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 49	11 48

TOURS — SAUMUR — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Dir. soir
Tours	1 23	5	7 15	11 33	2 05	5 25	8 45
Langeais	2 13	5 41	8	12 13	2 49	6 09	9 29
Port-Boulet	3 38	6 20	8 39	12 46	3 09	6 34	10 09
Varennes	6 32	8 38	8 51	13 57	—	6 34	10 21
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06	10 34
— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 12	10 40
St-Martin	7 06	9 26	1 25	—	3 33	—	—
St-Clément	7 13	9 31	1 31	—	3 39	—	—
Les Rosiers	7 21	9 41	1 38	—	3 45	7 39	—
La Ménitrie	3 28	7 32	9 57	1 46	3 52	7 48	11 14
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 39	11 57

SAUMUR — LA FLECHE							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Dir. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05
Vivy	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	5 23
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 59	11 15	5 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 27	5 57
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 27	6 27
Clefs	8 40	2 20	8 37	Vivy	8 38	11 17	6 37
La Flèche	9 01	2 30	8 52	Saumur	8 55	12 39	6 44

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godei.

Mairie de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.